



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

foyers ruraux

Question écrite n° 51178

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation difficile que traverse le Mouvement des foyers ruraux. En effet, l'ensemble des acteurs concernés connaît de graves difficultés économiques qui semblent dues, principalement, au fait que les crédits alloués en 2003 n'aient pas été reconduits en 2004. Cette diminution des subventions risque de se répercuter sur toutes les structures adhérentes au mouvement rural (remise en cause des projets en court, emplois associatifs fragilisés...). Ainsi, les associations qui interviennent aussi bien dans le champ du développement local, des activités économiques, que dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture, et qui contribuent au développement des territoires ruraux, se trouvent actuellement menacées. Par conséquent, il lui demande de lui indiquer les mesures envisagées pour aider le Mouvement des foyers ruraux à traverser cette crise financière et s'il est prévu de rétablir la subvention qui avait été allouée en 2003.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51178

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8939